



## MOTION

« Le Conseil de l'Ordre du Barreau du Val de Marne, réuni en session extraordinaire ce 20 novembre 2018,

- Connaissance prise du projet de loi de programmation justice, en l'état où il est présenté à l'Assemblée Nationale,
- Connaissance prise du rapport confidentiel conjoint de l'Inspection Générale des Finances et de l'Inspection Générale de la Justice ;
- Connaissance prise de l'appel à mobilisation du CNB et de la Conférence des Bâtonniers ;
- Constatant la très grande déloyauté du gouvernement qui encourage les modifications, en catimini, des textes présentés à l'Assemblée Nationale, et ce après des mois de concertation de façade ;
- Prenant acte des vœux émis par l'Assemblée Générale du Barreau réunie ce 20 novembre 2018 ;

Décide :

- De s'associer à la journée « justice morte » appelée par le CNB le 22 novembre 2018 ;
- Pour se faire, de décréter le 22 novembre 2018, jour de grève générale ;
- D'appeler à rassemblement en salle des Pas Perdus à 11h30 ;
- D'interrompre pour une durée indéterminée toutes les désignations par le Bâtonnier à quelque titre que ce soit ;
- De prolonger la grève générale jusqu'au mardi 27 novembre inclus, date de la prochaine Assemblée Générale du Barreau.

Fait à Créteil le 20 novembre 2018 »